

Le mystère de la goutte rouge.

À Séné, j'ai pris la navette pour me rendre à l'île d'Arz. Quand j'ai vu une goutte de sang : «Oh! criais-je.» Et comme je suis curieuse, je n'ai rien dit à personne. J'ai attendu longtemps. Puis enfin, j'ai vu un homme avec une serpillière, il est allé sur le pont où il y avait la goutte de sang. Plus tard, j'y suis allée pour voir, mais elle n'y était plus. J'ai enquêté sur la navette: je n'ai vu aucune serpillière ni l'homme qui la tenait. J'ai attendu encore, puis enfin, j'ai entendu dans les haut-parleurs que le bateau arrivait dans cinq minutes.

Cinq minutes après, je suis arrivée à l'île d'Arz. Je me suis cachée derrière un arbre, dès que tout le monde est descendu du bateau, je suis remontée dans celui-ci. J'ai fouillé le bateau discrètement. Il y avait plein de trucs bizarres, mais surtout des cordes avec des taches de sang. J'ai vu un homme avec la même goutte de sang. Il parlait avec quelqu'un qui avait une ouverture dans la jambe. il n'avait pas l'air gentil :

- Tu te tais, OK !
- Non répond-il, en criant.
- N'oublie pas, j'ai mon couteau! dit-il.
- Barre-toi, et je ne crie plus! dit celui avec la blessure.
- OK ! a répondu l'homme.

Et l'homme est reparti sans son blessé. J'ai pris la corde, je l'ai attachée entre les deux bords du bateau, l'homme est tombé. Je l'ai attaché avec une autre corde, puis, je lui ai tout enlevé: je lui ai enlevé son téléphone, son couteau, ...Ensuite, je suis allée voir l'homme blessé.

Arrivée là-bas, j'ai vu l'homme. On a discuté, il m'a dit qu'il s'appelait Jean. Je lui ai dit mon nom et mon prénom, en parlant de ça, je ne vous l'ai pas dit, je m'appelle Sarah Bayer voilà c'est dit. Il nous a fallu des pansements. Après avoir cherché deux heures, j'ai trouvé des pansements. Je lui ai mis, puis on a pris un catamaran et on est allé au commissariat de police. On a parlé au commissaire. Il nous a dit que ces individus étaient recherchés dans toute la France. Alors le commissaire a dit que Jean était aussi recherché. Mais celui-ci lui a dit que ses complices voulaient le tuer. Ils ont fait une grosse entaille dans la jambe. Alors le policier a dit ok je réduis votre peine. Au lieu de la peine de mort, vous n'aurez que 5 ans de prison, quant à vos compagnons je ne sais pas nous verrons au tribunal. Le lendemain, je suis allée au tribunal, j'ai su que les complices de Jean étaient en prison jusqu'à la fin de leurs jours.

épilogue

C'est ainsi que les complices ont été en prison et Sarah est devenue une adulte. On lui a demandé si elle s'en rappelait encore. Elle a dit oui toujours. Je prends encore la navette.

Fin

JADE LE SEAC'H -BAYER

MAËL LETHIEC

DÉDICACE A Sandrine beau de la part de la choucroute.